



**5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mardi le 10 mai 2022, 19 h,  
Centre communautaire Champigny  
7519 boul. Wilfrid-Hamel**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M <sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel	Administratrice
M <sup>me</sup> Julianne Bossé	Administratrice
M. Maxime Le Pluart	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge – Laurentien

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Lothar Marzell	Administrateur
M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau

Quatre citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour. M. Réjean Martel demande l'ajout du sujet « Traverse au boulevard Hamel » au point *Dossiers – Rencontre du 27 avril – Champigny-Est*.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 8 mars 2022	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 12 avril 2022	19 h 25
6.	Suivi au procès-verbal	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nomination d'un.e trésorier.ère</li></ul>	
7.	Période d'intervention des citoyens	19 h 40
8.	Dossier du conseil de quartier	19 h 55
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition des dossiers :</li><li>• Entretien du sentier piétonnier Buffon/l'Étincelle : Actions à prendre</li><li>• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier</li><li>• Dossier agricole</li><li>• Qualité de l'air</li><li>• Rencontre du 27 avril, Champigny-Est (bilan)</li><li>• Autre(s) dossier(s)</li></ul>	
9.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 35
10.	Trésorerie	21 h 00
11.	Informations et correspondance	21 h 05
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Retour sur la formation sur la collecte des résidus alimentaires 101 (2 mai)</li><li>• Réponses de la ville sur plusieurs dossiers<ul style="list-style-type: none"><li>• Piste cyclable sur la route de l'Aéroport</li><li>• à la demande d'obtenir un rapport des démarches effectuées par la Ville dans le cadre du projet pilote d'inspection lors des périodes d'avertissement de smog</li><li>• à la demande d'avoir une entente de réciprocité entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette sur l'utilisation de la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette.</li><li>• à la demande d'installation d'un stationnement d'appoint au Centre de loisirs de Trois-Saisons lors de tempêtes hivernales</li></ul></li></ul>	
12.	Levée de l'assemblée	21 h 15

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-22**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Julianne Bossé, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification susmentionnée.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2022**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-23**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2022 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

#### **4.1 Aménagements prévus pour le chemin d'écoliers de l'école Jouvence**

M. Réjean Martel a demandé si un suivi avait été fait suite à la rencontre du 8 mars sur les aménagements prévus pour le chemin d'écolier. Il se questionne sur l'échéancier des travaux. M. Ernesto Salvador Cobos répond qu'il n'y a pas de nouveau, mais il relancera la Ville quant aux travaux prévus cet été.

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2022**

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-24**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 février 2022 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

#### **6.1 Nomination d'un.e trésorier.ère**

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-25**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu de nommer M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, trésorier.ère du CQA.

Les autres points seront traités dans la section *Dossiers du Conseil*.

## **7. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CITOYENS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### 8.1 Répartition des dossiers

M. Réjean Martel partagera aux membres un document résumant les principaux dossiers sur lesquels travaille le Conseil. Il invite les membres à lui indiquer leur nom vis-à-vis des dossiers pour lesquels ils ou elles ont des intérêts.

### 8.2 Entretien du sentier piétonnier Buffon/l'Étincelle : actions à prendre

Suite aux résultats du sondage sur l'intérêt des citoyens pour le déneigement de la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle, les résultats ont été transmis au conseiller M. Louis Martin et aux gens responsables du déneigement à la Ville.

M. Sébastien Deveault demande s'il y eu des nouveaux développements à ce sujet. M. Ernesto Salvador Cobos répond que la demande a été soumise à la Ville, mais qu'elle n'a pas encore été traitée.

M. Louis Martin confirme que la Ville possède une carte identifiant les endroits où la neige est ramassée ou soufflée. Il prend note des propos, mais souligne que l'équipe attitrée au déneigement est présentement occupée avec le nettoyage printanier des rues.

### 8.3 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier

M. Sébastien Deveault fait part que les deux projets de capsules vidéos avec les écoles primaires ont été acceptés par la Ville. Les subventions ont été versées au Conseil.

Les trois thèmes abordés toucheront la sécurité autour des écoles, la vitesse et la courtoisie. Les membres optent pour former un sous-comité de travail afin de réfléchir à des idées pour des affichettes et des vidéos.

### 8.4 Dossier agricole

M<sup>me</sup> Julianne Bossé indique que les membres ont mis en commun leurs objectifs et leurs intérêts lors de leur dernière rencontre. Ils désirent créer un sous-comité sous le thème du développement durable, qui inclurait la valorisation et la protection des terres agricoles tout en touchant à l'aménagement du territoire. Ils garderont également un œil sur les politiques de la Ville en matière de développement durable et sur les besoins des agriculteurs afin d'identifier les enjeux sur lesquels ils travailleront.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que la résolution concernant le PDZA est en cours d'analyse par la Ville.

## 8.5 Qualité de l'air

M. Alain Michard rappelle, tel que mentionné dans le rapport annuel, que la qualité de l'air s'est détériorée l'an dernier dans le quartier Champigny, principalement à cause du chauffage au bois et de la congestion automobile sur le boulevard Charest autour du secteur de la rue Jean-Gauvin. Il a préparé un mémoire sur les interventions, les recommandations et les recherches d'information que le comité a pu faire durant les huit dernières années. Il précise la différence entre circulation et congestion automobile, la seconde étant responsable d'une grande production de particules fines.

M. Réjean Martel remercie M. Alain Michard pour tout le travail qu'il a accompli durant ces dernières années.

M<sup>me</sup> Julianne Bossé suggère que le sous-comité de développement durable prenne le flambeau de ce dossier.

## 8.6 Rencontre du 27 avril, Champigny-Est (bilan)

M. Réjean Martel revient sur la rencontre qui visait à expliquer les mesures à prendre pour améliorer la sécurité routière sur la rue Champigny-Est suite à l'analyse de la Ville sur la vitesse et la circulation de transit sur cette artère.

Une quinzaine de personnes étaient présentes en plus de M. Lothar Marzell, M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

Les moyens que la Ville a décidé de prendre sont l'abaissement de la limite de vitesse à 30 km/h et l'installation d'une affiche interdisant le virage à droite sur la rue Champigny-Est à partir de la Route de l'Aéroport (suite à une expérience similaire sur la rue Notre-Dame dans le secteur Chauveau).

Des citoyens font part de leur mécontentement face à la circulation de transit et ne croient pas que les gens vont respecter la réglementation de l'affiche proposée par la Ville. Ils suggèrent plutôt de fermer le bout de la rue donnant sur la Route de l'Aéroport, quitte à installer une lumière à déclenchement sur l'une des rues transversales donnant sur le boulevard Hamel.

Le Conseil réfléchit à une proposition de résolution pour que la Ville tienne compte des demandes et suggestions des résidents de la rue.

### **Résolution 22-CA-26**

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, il est résolu d'appuyer la demande des citoyens de fermer l'extrémité de la rue Champigny-Est à l'intersection de la Route de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

## **Résolution 22-CA-27**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de demander à la Ville de Québec d'installer des feux de circulation avec détecteur de mouvement pour donner la possibilité d'accéder au boulevard Hamel par la rue Antoine-Tabeau.

*Adoptée à l'unanimité*

### **8.7 Autres dossiers**

*Médias sociaux du Conseil de quartier*

M<sup>me</sup> Julianne Bossé et M. Maxime Le Pluart se proposent pour gérer les publications du Conseil de quartier.

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

## **9. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Louis Martin mentionne que la Ville met à disposition des citoyen.ne.s une [carte interactive](#) pour connaître la date approximative du nettoyage des rues.

Il fait part qu'il y aura une rencontre d'information sur le [projet de tramway](#) pour le secteur Chaudière.

Il partage également qu'il y aura un remplacement de la surface synthétique du terrain de soccer de l'École les Primevères.

## **10. TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel informe qu'il y a actuellement 7 722,80 \$ au compte, incluant une subvention de 3 000\$ de la commission scolaire des Découvreurs et une autre subvention de 3 000\$ de la Ville de Québec pour les projets de sécurité routière du Conseil. Une troisième subvention de 3 000\$ pour l'autre école de la commission scolaire est à venir.

## **RÉSOLUTION CQA-22-CA-28**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 100\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 10 mai 2022.

*Adoptée à l'unanimité*

## 11. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

### 11.1 Retour sur la formation sur la collecte des résidus alimentaires

M. Réjean Martel revient rapidement sur la formation sur la collecte de résidus alimentaires qui vise à alimenter le [centre de biométhanisation](#) de la Ville de Québec.

### 11.2 Réponses de la ville sur plusieurs dossiers

#### **1-Piste cyclable sur la route de l'Aéroport (suite à résolution CQA-22-CA-15)**

*Nous sommes présentement en train de mettre à niveau le réseau cyclable projeté à la suite des consultations de 2021 dans le cadre de l'élaboration de la Vision de la mobilité active. La priorisation des liens n'est pas encore terminée, nous n'avons donc pas d'année de réalisation encore. Le lien sur la route de l'Aéroport fait toutefois partie des projets analysés. La Vision de la mobilité active devrait être adoptée plus tard cette année.*

M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi à ce sujet.

#### **2- à la demande d'obtenir un rapport des démarches effectuées par la Ville dans le cadre du projet pilote d'inspection lors des périodes d'avertissement de smog**

*Nous avons effectivement un projet pilote en cours qui vise à valider, dans différents secteurs de la ville, l'application de la nouvelle réglementation sur le chauffage au bois. Le projet n'étant pas encore finalisé, il est prématuré de vous présenter des résultats et de conclusion. Nous devrions être en mesure de faire un suivi auprès de vous au courant du mois de juin prochain.*

#### **3- à la demande d'avoir une entente de réciprocité entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette sur l'utilisation de la bibliothèque de L'Ancienne-Lorette.**

*Selon la carte interactive de la Ville de Québec, le secteur Chauveau comprend 1 708 logements et 94 commerces. Ce secteur est desservi par la bibliothèque Neufchâtel. Celle-ci est située à plus de 1,6 km de ce secteur, mais le déplacement en voiture est moindre que 15 à 20 minutes.*

*Or, selon les professionnels des bibliothèques publiques du Québec, il ne serait pas requis de définir une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette puisque la situation actuelle répond à l'un des deux facteurs à prendre en considération pour les villes de 100 000 habitants et plus en regard de la proximité d'une bibliothèque :*

- le rayon de desserte d'une bibliothèque de moyenne envergure, comme celle de Neufchâtel, doit être de 1,6 km*
- ou la durée de déplacement des citoyens pour se rendre à une bibliothèque est d'au plus 15 à 20 minutes.*

*Aussi, par souci d'équité, il serait difficile de définir une entente exclusive aux citoyens du secteur Chauveau qui donnerait accès aux 26 bibliothèques de*

*Québec et en plus, à la bibliothèque Marie-Victorin de L'Ancienne-Lorette. Si une entente devait être signée avec L'Ancienne-Lorette, elle devrait s'appliquer pour tous les citoyens de Québec.*

*Rappelons enfin que le réseau des 26 bibliothèques de Québec propose à la population plus de 1,3 millions de documents (livres, revues, ressources numériques, film, jeux vidéo, etc.) ainsi qu'une riche programmation culturelle destinée à tous les âges. La bibliothèque de Québec est celle qui compte le réseau de bibliothèques le plus étendu de la province et celle qui performe le mieux sur tous les principaux indicateurs. Par exemple, elle est au 1er rang pour le taux de population abonnée, 1re rang pour la fréquentation totale et 1er rang pour le nombre de prêts par habitant. L'abonnement à la Bibliothèque de Québec est gratuit pour les résidents de Québec et Wendake. Des ententes particulières avec Boischâtel et Saint-Augustin-de-Desmaures permettent aux citoyens de ces deux municipalités d'avoir accès au réseau de la Bibliothèque de Québec. Chacune des ententes se chiffrent autour de 50 000 \$ annuellement. À notre connaissance, il n'existe pas dans les villes de 100 000 habitants et plus des ententes qui permettent aux résidents d'avoir accès à des bibliothèques dans les villes de moindre envergure.*

*Nous sommes disponibles pour présenter ce dossier au conseil de quartier.*

M. Laurier Bérubé indique, par rapport à la notion de transport actif, qu'il faut qu'il faut 25 minutes à pied, 5 minutes en voiture, 10 minutes en bus pour aller à la bibliothèque Marie-Victorin (Ancienne-Lorette) alors qu'il faut 50 minutes à pied, 10 minutes en voiture et 35 minutes en autobus pour se rendre à la Bibliothèque de Neufchâtel. Il mentionne également que depuis quelques années, le financement provincial des bibliothèques est basé sur le nombre d'abonnements et que tous les citoyens participent au financement des bibliothèques via l'entente bilatérale Québec-Canada par le Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles de la province. Il indique qu'il y a déjà eu dans le passé une entente entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette sur l'accès à la bibliothèque Marie-Victorin qui sera renouvelée en 2022 au coût d'environ 4 millions, dont la moitié viendra des gouvernements (donc de nos impôts à tous).

#### **4- à la demande d'installation d'un stationnement d'appoint au Centre de loisirs de Trois-Saisons lors de tempêtes hivernales**

*Une analyse validant la possibilité de prévoir un stationnement d'appoint au Centre de loisir de Trois-Saisons sera effectuée dans les prochains jours par l'équipe de stationnement. Les résultats de cette analyse devront être disponibles à la fin du mois d'avril.*

M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi à ce sujet.



## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 05.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M<sup>me</sup> Aline Dumont.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire